

PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 7 mars 1968.

(8)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des finances se réunit aujourd'hui à 11 heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Deschatelets (*président*), Croll, Denis, Desruisseaux, Grosart, Leonard, O'Leary (*Antigonish-Guysborough*), Pouliot, Rattenbury, Roebuck et Vaillancourt—(11).

Le Comité étudie le budget des dépenses dont le Parlement a été saisi pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969.

Il est convenu que plusieurs propositions mises de l'avant aujourd'hui soient déferées au comité de direction pour qu'il les étudie et prenne les mesures jugées nécessaires.

TÉMOINS:

Du Conseil du Trésor:

M. Sylvain Cloutier, secrétaire adjoint.

M. J. G. Glashan, directeur, Méthodes de présentation (crédits et subsides).

Le président au nom du Comité remercie les témoins de leur témoignage.

A midi et 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le secrétaire du Comité,
Frank A. Jackson.